

10.2. Plan d'implantation

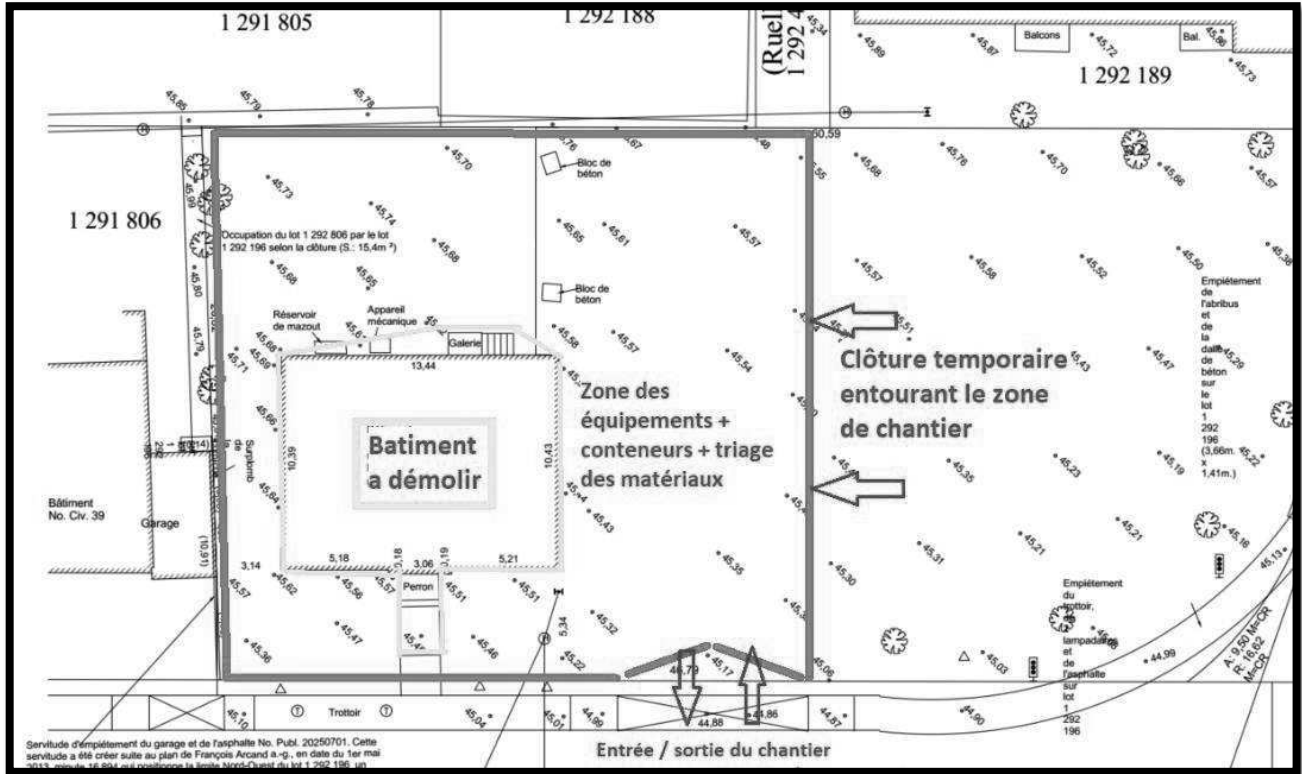


Figure 1. Plan d'implantation et zone de démolition

10.3. Plan de circulation et signalisation





DÉMANTÈLEMENT ET DÉMOLITION

10.4. Démolition structurale

Les étapes de démolition décrites ici-bas sont non-limitatives et peuvent être modifiées au besoin selon les conditions existantes de chantier en collaboration avec l'ensemble des intervenants en place. La méthodologie est à titre indicative et pose une référence sur les activités de démolition

1. La démolition structurale du bâtiment débutera par le secteur du stationnement, du haut vers le bas. Une pelle mécanique (336 ou 245) procédera à la démolition des blocs de maçonnerie et brique pour les murs périphériques.